

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **BATTERY CARE NEW**
- **Code du produit:** 03080001
- **UFI:** PU15-7VDW-W80J-6G8A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Étape du cycle de vie PW** Utilisation étendue par les travailleurs professionnels
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- **Catégorie de processus**
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ZEP ITALIA SRL
Piazzale Luigi Cadorna, 2
20123 Milano (MI) - Italy;
Via Nettunense Km. 25.000
04011 Aprilia (LT) - Italy
T: +39.06.926691
F: +39.06.92747061
@: tecnico@zepeurope.com
Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV
Vierlinghweg 30
4612 PN Bergen op Zoom
The Netherlands
Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117
Fax: (NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395
@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES
Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI
Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51
contact@zep-industries.com
www.zep-industries.com
@: info@zep.co.uk
web: www.zep.co.uk
- **Service chargé des renseignements:**
Service Clients:
NL: Tel: +31164250100 Fax: +31164266710
BE: Tel: +3223470117 Fax: +3223471395
IT: Tel: +3906926691 Fax: +3906.92747061
UK: Tel: +441514221000 Fax: +441514221011
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
FR: Centre anti poison, Orfila, Tel : 01 45 42 59 59
BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245
LUX: (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02

GHS05

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Métasilicate disodique

ammoniac

hydroxyde de sodium

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **2.3 Autres dangers**

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	butane (<0,1 % de butadiène (203-450-8)) (*) ⚠ Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-5%
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Numéro index: 603-014-00-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36-xxxx	2-butoxyéthanol ⚠ Acute Tox. 3, H331 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE: LD50 oral: 1.200 mg/kg LC50 / 4 h inhalatoire: 3 mg/l	2,5-5%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	1-2,5%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 Numéro index: 011-002-00-6 Reg.nr.: 01-2119457892-27-xxxx	hydroxyde de sodium ⚠ Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: $C \geq 5\%$ Skin Corr. 1B; H314: $2\% \leq C < 5\%$ Skin Irrit. 2; H315: $0,5\% \leq C < 2\%$ Eye Irrit. 2; H319: $0,5\% \leq C < 2\%$	≥ 1 -<2%

(suite page 3)

BE.FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 2)

CAS: 10213-79-3 EINECS: 229-912-9	Métasilicate disodique Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335	1-2,5%
CAS: 7664-41-7 EINECS: 231-635-3 Numéro index: 007-001-00-5 Reg.nr.: 01-2119488876-14-xxxx	ammoniac, anhydre Acute Tox. 3, H331 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Flam. Gas 2, H221; Press. Gas (Comp.), H280	1%

Indications complémentaires:

Ingrédients selon le règlement sur les détergents 648/2004/CE

(*) ZS, 34 : Butaan is alleen ZS als dit 0,1 % of meer butadien (203-450-8) bevat

hydrocarbures aliphatiques	≥5 - <15%
agents de surface anioniques	<5%

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
La ventilation mécanique n'est pas nécessaire pour le stockage
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 106-97-8 butane (<0,1 % de butadiène (203-450-8)) (*)

VL Valeur momentané: 2370 mg/m³, 980 ppm

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol

VL Valeur momentané: 246 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 98 mg/m³, 20 ppm
D;

CAS: 74-98-6 propane

VL Valeur à long terme: 1000 ppm

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium

VL Valeur momentané: 2 mg/m³
M;

CAS: 7664-41-7 ammoniac, anhydre

VL Valeur momentané: 36 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 14 mg/m³, 20 ppm

CAS: 75-28-5 et isobutane (< 0,1 % de butadiène (203-450-8)) (*)

VL Valeur momentané: 2370 mg/m³, 980 ppm

· DNEL

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	DNEL acute-systemic	13,4-26,7 mg/kg human/day (des consommateurs)
	DNEL Long term-systemic	3,2-6,3 mg/kg human/day (des consommateurs)
Dermique	DNEL Acute-systemic	44,5-89 mg/kg human/day (des consommateurs)
		89 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
	DNEL Long term-systemic	38-75 mg/kg human/day (des consommateurs)
Inhalatoire		75-125 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
	DNEL Long term-systemic mg/m ³	49-59 mg/m ³ (des consommateurs)
		98 mg/m ³ (travailleur/ouvrier)
	DNEL Long term local mg/m ³	147 mg/m ³ (des consommateurs)
	DNEL Acute-systemic mg/m ³	426 mg/m ³ (des consommateurs)

(suite page 5)

BE.FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 4)

	DNEL Acute-local mg/m3	633-1.091 mg/m3 (travailleur/ouvrier) 123 mg/m3 (des consommateurs) 246 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium		
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m3	1 mg/m3 (-)
	DNEL Long term local mg/m3	1 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
· PNEC		
CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol		
	PNEC Freshwater mg/L	8,8 mg/L
	PNEC Marinewater mg/L	0,88 mg/L
	PNEC Freshwater sediment	8,14 mg/Kg
	PNEC Marine water sediment	3,46 mg/Kg
	PNEC Soil	2,8 mg/Kg
	PNEC Sewage treatment Plant mg/L	463 mg/L

· **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:** Gants de protection

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en tissu épais

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Indications générales.**

· **État physique**

Aérosol

· **Couleur:**

Incolore

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

100 °C

· **Inflammabilité**

Non applicable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

Non déterminé.

· **Supérieure:**

Non déterminé.

· **Point d'éclair**

-60 °C

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH à 20 °C**

11,5

(suite page 6)

BE.FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 5)

- Viscosité:
- Viscosité cinématique Non déterminé.
- Dynamique: Non déterminé.
- Solubilité
- L'eau: Insoluble
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
- Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa
- Densité et/ou densité relative
- Densité à 20 °C: 0,978 g/cm³
- Densité relative. Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme: Aérosol
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.
- Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Teneur en solvants:
- Solvants organiques: 9
- Swiss VOC: 9,40 %
- Teneur en substances solides: 4,5 %
- Changement d'état
- Vitesse d'évaporation. Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

- Substances et mélanges explosibles néant
- Gaz inflammables néant
- Aérosols
- Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- Gaz comburants néant
- Gaz sous pression néant
- Liquides inflammables néant
- Matières solides inflammables néant
- Substances et mélanges autoréactifs néant
- Liquides pyrophoriques néant
- Matières solides pyrophoriques néant
- Matières et mélanges auto-échauffants néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

BE.FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 6)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	38.690 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	71,3 mg/l (Rat)

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE) 470 mg/kg (Rat) 300 mg/kg (Rabbit)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rab) mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	3 mg/l (ATE) 2,21 mg/l (Rat)
	LC50 / 48 h	mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral	LD50	3.500 mg/kg (Rat)
	LC50	35 mg/l (fish)

CAS: 7664-41-7 ammoniac, anhydre

Oral	LD50	350 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	2.000 mg/l (Rat)

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.· **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.· **11.2 Informations sur les autres dangers**· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:****CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol**

LC50 / 96 h	1.490 mg/ltr (Lepomis Macrochirus (Bluegill Sunfish))
-------------	---

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium

LC50 / 96 h	125 mg/ltr (Gambusia affinis)
EC 50 / 48 h	40,4 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 8)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 7)

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: -

· Catalogue européen des déchets

HP3	Inflammable
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP14	Écotoxique

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA

UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

1950 AÉROSOLS

· IMDG

AEROSOLS

· IATA

AEROSOLS, flammable, containing substances in Class 8, Packing Group III

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe

2 5FC Gaz.

· Étiquette

2.1+8

· IMDG



· Class

2.1 Gaz.

· Label

2.1/8

· IATA



· Class

2.1 Gaz.

· Label

2.1 (8)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

(suite page 9)

BE.FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 8)

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.
 · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 23
 · No EMS: F-D,S-U
 · Segregation groups (SGG18) Alkalis
 · Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
 SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
 SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
 For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
 For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

1L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1 (8), III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR – RID - IMDG - IATA;

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

DIRECTIVE 2008/98/CE

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

GHS05

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Métasilicate disodique

ammoniac

hydroxyde de sodium

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 10)

BE.FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 9)

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	9,4

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H221 Gaz inflammable.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul

- Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service
- Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / België: Afdeling klantenservice
- Date de la version précédente: 15.05.2023
- Numéro de la version précédente: 14

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 10)

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 WELL: The highest acceptable concentration
 IOELV: Indicative occupational exposure limit values
 Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
 Flam. Gas 2: Gaz inflammables – Catégorie 2
 Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
 Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
 Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

BE:FR

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.05.2023

Version: 15 (remplace la version 14)

Révision: 15.05.2023

Nom du produit: BATTERY CARE NEW

(suite de la page 11)

Annexe: Scénario d'exposition

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
Pour le produit
BATTERY CARE NEW
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- **Catégorie du procédé**
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** Aérosol
- **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
- **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** Conformément aux instructions d'utilisation.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Eviter le contact avec les yeux.
Eviter le contact avec la peau.
Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur** Conserver hors de portée des enfants.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection**
Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- **Mesures personnelles de protection**
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux.
Lunettes de protection hermétiques
gants de protection
- **Mesures pour la protection du consommateur**
Assurer un marquage suffisant.
Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.